

Être délégué : Pourquoi ? Comment ?

Accepter d'assumer le rôle de délégué, c'est accepter de servir de relais entre les étudiants et un certain nombre d'interlocuteurs de l'institution.

Pour vous aider à faire face aux tâches qui vous attendent, l'UCL vous propose une série de modules de « formation » parmi lesquels vous choisirez celui ou ceux qui vous intéressent le plus.

Vous verrez que ce qui vous est proposé concerne des aptitudes et/ou des connaissances qui vous seront utiles non seulement dans le cadre de vos tâches de délégué, mais qui seront transférables à d'autres situations que vous êtes appelé à rencontrer tout au long de votre vie.

Pour la première fois cette année académique, nous proposons une formule comprenant deux niveaux

- une initiation à trois thématiques (représenter tout un groupe, prendre la parole en public, argumenter et négocier) basée sur des exemples, des jeux de rôle, des techniques participatives ;

- un perfectionnement pour les mêmes thématiques afin de pouvoir de répondre aux questions que vous vous posez après vos premiers mois comme délégué !

Par ailleurs, si vous le souhaitez, une attestation de participation à ces modules vous sera délivrée !

Être délégué, c'est remplir une fonction utile, riche, intéressante et variée au sein de votre groupe de pairs.

Enfin, pour clôturer ensemble le début du premier quadrimestre, nous vous proposons de partager un moment convivial le mercredi 7 décembre à 18h30 au sénat académique ! C'est le moment de découvrir de manière privilégiée le lieu des réunions du conseil académique !

Bravo pour votre engagement, merci et bon courage !

A Bruxelles

Les modules (voir ci-dessous) peuvent être organisés à la demande de 10 étudiants à la date et au moment qui leur convient le mieux et sous une forme adaptée.

Contact : veronique.eeckhoudt@uclouvain.be – 010 47 38 76 – 0478 841 161

A Louvain-la-Neuve

MODULE 1 : LE FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION – RECHERCHER ET DIFFUSER DES INFORMATIONS

Comment l'Université est-elle organisée ? Comment fonctionne-t-elle ? Quels sont les organes qui la composent ? Comment et où les étudiants sont-ils représentés ? Où trouver de l'information sur la vie de l'institution et où relayer les projets étudiants ? L'intégration des Instituts d'architecture (Saint Luc à Saint Gilles et Saint Luc à Tournai) et des FUCAM a modifié les compositions des organes de l'institution : quels sont les grands changements ?

OBJECTIF

Le module « Connaître et comprendre l'Université et les enjeux qui la traversent » a pour objectif d'aider les nouveaux délégués (et les anciens qui le souhaitent) à comprendre le fonctionnement de l'institution en leur

présentant les principaux organes qui la composent et les instances qui la dirigent aux niveaux central et facultaire. Le module intègre également la dimension de la diffusion de l'information au sein de l'institution.

MÉTHODOLOGIE

Le fonctionnement de l'institution est présenté au départ d'un document power point reprenant une série de questions/thèmes. La présentation se fait à deux voix : un membre de l'institution et un représentant étudiant. Cette double présentation permet de mettre en valeur les lieux où les étudiants sont représentés et d'enrichir la présentation d'expériences vécues par les représentants étudiants.

Une copie du document power point sera distribuée aux participants.

FORMATEURS

Véronique Eeckhoudt, Cabinet du Vice-Recteur aux affaires étudiantes

David Mendez Yopez, coprésident de l'AGL, membre du conseil d'administration

Nathalie Gundermann, présidente du bureau des étudiants en psychologie

DATE ET LIEU

Mardi 8 novembre à 18h30 (jusqu'à 20h) – Sénat académique – Halles universitaires (Place de l'Université 1) – 3eme étage – aile C).

MODULE 2 : SE FORMER POUR ETRE LE REPRESENTANT DE TOUT UN GROUPE

Première partie : Comment récolter des avis ? Comment entendre les desideratas de chacun ? De quelle manière prendre en compte et communiquer l'avis de tous (synthétiser – transmettre) ?

Deuxième partie : Quels bons usages et pratiques pour atteindre des objectifs précis et concrets (organisation d'une session d'examens, création d'un sweat, ...) tout en prenant soin de la relation entre étudiants (notions de communication) ? Quels sont mes intérêts personnels à être délégué ? Quels en sont les intérêts collectifs ?

OBJECTIFS

Le module de formation « Se former pour être le représentant de tout un groupe » a pour objectifs :

- de prendre conscience du groupe, tout en respectant chaque individu ;
- d'apprendre à écouter et refléter l'avis du groupe (et pas seulement le sien) ;
- d'apprendre à fonctionner en équipe représentant le groupe.

MÉTHODOLOGIE

Ce module est subdivisé en deux parties. Il est possible de s'inscrire à l'une ou l'autre des deux parties. La première partie aura lieu le mardi 15 novembre et s'axera davantage sur les outils et méthodes pour représenter un groupe. Ce module sera animé par Isabelle Groessens, accompagnée de Merlin Gevers et Ruhumuza Mbonyumutwa.

Le deuxième partie aura lieu le jeudi 16 février et proposera davantage un bilan à la mi-année de votre fonction, une occasion d'échanger sur les bonnes pratiques du délégué de cours (organisation de session d'examens, notions de communication, collaboration avec la faculté, ...). Ce module sera animé par Anne-Sophie Namurois et Nathalie Micha (secrétaire administrative en faculté des sciences).

FORMATEURS

Isabelle Groessens, formatrice à l'équipe santé du Service d'aide aux étudiants.

Anne-Sophie Namurois, formatrice à l'équipe santé du Service d'aide aux étudiants.

Merlin Gevers, AGL, Responsable Délégués et Représentation étudiante.

Ruhumuza Mbonyumutwa, permanent à l'AGL.

DATES ET LIEUX

Le mardi 15 novembre (auditoire MORE 71 – Place Montesquieu) et le jeudi 16 février (Socrate 28 – Place cardinal Mercier) à 18h30 (jusqu'à 20h) .

MODULE 3 : SE FORMER POUR PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC ET POUR SELECTIONNER ET DIFFUSER LES INFORMATIONS

Comment transmettre une information à un groupe ? Comment synthétiser l'information à transmettre ? Comment se faire écouter ? Où puis-je trouver les informations utiles aux étudiants de mon auditoire ? Parmi celles que je reçois, quelles sont celles que je dois transmettre, celles que je peux transmettre ? Comment transmet-on l'information, de quelle manière, dans quel lieu ?

OBJECTIF

La partie « Se former pour prendre la parole en public » a pour objectif d'aider le délégué amené à prendre la parole devant un auditoire ou au cours d'une réunion. Il s'agira de travailler la gestuelle, la pose de la voix, le contenu du message à transmettre, etc.

La partie relative à « Se former pour sélectionner et diffuser les informations » a pour but d'identifier les sources d'informations utiles à un délégué de cours (autorités facultaires, DAF, La Quinzaine, PV de réunions facultaires, professeurs,...).

MÉTHODOLOGIE

Après une brève approche théorique et quelques conseils, les étudiants seront mis face à des situations concrètes de prise de parole telles qu'elles pourraient se présenter au cours de l'année.

Par ailleurs, en ce qui concerne la diffusion d'information, la méthodologie utilisée s'appuie sur

- la présentation des différentes sources d'informations;
- la réflexion sur le mode de transmission de l'information à partir de situations concrètes;
- le partage d'expériences.

FORMATEURS

Florence Vanderstichelen, Directrice du Service d'aide.

Delphine Masset, Permanente à l'AGL

Avec la participation de l'Improkot

DATES ET LIEUX

Le jeudi 24 novembre et le mardi 21 février à 18h30 (jusqu'à 20h) - (Socrate 28 – Place cardinal Mercier).

MODULE 4 : SE FORMER POUR CONSTRUIRE UNE ARGUMENTATION ET NEGOCIER

Comment argumenter dans un débat ? Comment développer des arguments qui puissent convaincre un groupe ?

OBJECTIFS

Le module de formation « Se former pour construire une argumentation et négocier » a pour objectif de montrer l'importance de l'argumentation dans un débat, une situation difficile, un conflit. Il fera prendre conscience de l'importance d'une argumentation correcte, c'est-à-dire valide et adaptée au message et à la situation de communication.

MÉTHODOLOGIE

Les éléments théoriques seront introduits par le biais de la simulation de situations concrètes d'argumentation, adaptée aux tâches que les délégués auront à assumer durant l'année. Ces situations serviront tantôt de base de réflexion et de discussion sur laquelle viendra se greffer la théorie, tantôt de cadre à des exercices pratiques.

FORMATEURS

Marielle Crahay

Marc Magnery

DATES ET LIEUX

Le lundi 28 novembre et le jeudi 1^{er} mars à 18h30 (jusqu'à 20h) – (Socrate 28 – Place cardinal Mercier)

Pour tous renseignements

AGL – 010 45 08 88 ; Merlin Gevers – mgevers@aglouvain.be – 0475 35 38 26

Vice-Rectorat – Véronique Eeckhoudt – veronique.eeckhoudt@uclouvain.be – 010 47 38 76